

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 2 septembre 2022
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois
Secrétaire Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (QC) H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Étape D
Dossier R-4008-2017**

Chère consœur,

En réponse à la correspondance de la Régie du 26 août 2022 (A-0371), la FCEI dépose par la présente les informations requises par la Régie en lien avec la planification de l'audience prévue du 15 au 22 septembre, ainsi que les 28 et 29 septembre, dans le dossier cité en rubrique.

- Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir : La FCEI prévoit un contre-interrogatoire d'une durée de 1 h 15 minutes.

De plus, la FCEI demande à la Régie de pouvoir réaliser son contre-interrogatoire du panel d'Énergir à huis clos, puisque certaines de ses questions porteront sur les appels d'offres récemment réalisés par Énergir.

- Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins des intervenants : La FCEI se réserve le droit de contre-interroger les témoins des intervenants pour une période d'au plus 10 minutes, en fonction du déroulement de l'audience.
- Le temps requis pour la présentation de la preuve, laquelle sera effectuée par monsieur Antoine Gosselin, analyste : La FCEI prévoit une présentation de la preuve d'une durée de 30 minutes.
- Le temps requis pour les plaidoiries : La FCEI prévoit une plaidoirie d'une durée de 30 minutes, sous réserve des modifications à la preuve et des directives de la Régie qui pourraient intervenir en cours d'audience.



FASKEN

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Jean-Philippe Therriault

JT/lid

